

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

**SDS 06932**

**Castolin 830 XZF**

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Castolin 830 XZF

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange**

Baguettes de brasage, fil de brasage

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant**

Société:	Castolin Eutectic France 22, avenue du Québec F-91958 COURTABOEUF CEDEX	Castolin Eutectic GmbH Gutenbergstrasse 10 D-65830 Kriftel
Téléphone:	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6192 403 0
Téléfax:	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6192 403 314
E-mail (Interlocuteur):	castolinet@castolin.fr Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de	castolin@castolin.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2; H319

Repr. 1B; H360FD

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

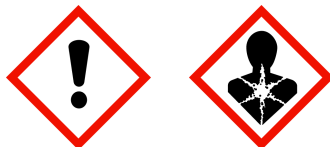
acide borique

**Mention**

Danger

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H360FD

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

**Conseils de prudence**

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

### SDS 06932

### Castolin 830 XZF

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets conformément à la réglementation locale et nationale .

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### Conseils supplémentaires

Conformément au Règlement (CE) no.1272/2008, le produit n'est pas un mélange. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de ce règlement.

Bien que le produit ne soit pas soumis à l'étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité. Il n'est pas nécessaire d'étiqueter conformément aux dispositions de la présente annexe (annexe I SGH) les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères, qui, bien que classés comme dangereux conformément à la présente annexe, ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme sous laquelle ils sont mis sur le marché.

Le fournisseur communique cependant les informations aux utilisateurs en aval ou aux distributeurs, au moyen de la FDS.

#### 2.3. Autres dangers

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou un incendie.

IARC et NIOSH sont de l'avis suivant :

Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérogènes

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Métaux et alliages de base

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
7440-22-4	Argent	10 - 50 %
	231-131-3 01-2119555669-21	
14075-53-7	tétrafluoroborate de potassium	1 - 10 %
	237-928-2 01-2119968922-24	
10043-35-3	acide borique	0,1-5 %
	233-139-2 005-007-00-2 01-2119486683-25	
	Repr. 1B; H360FD	
7789-23-3	fluorure de potassium	0,1-5 %
	232-151-5 01-2119555273-40	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Eye Dam. 1; H331 H311 H301 H318	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
10043-35-3	233-139-2	acide borique	0,1-5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2600 mg/kg	
7789-23-3	232-151-5	fluorure de potassium	0,1-5 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg	

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.  
Consulter, le cas échéant un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Consulter, le cas échéant un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Faire avaler au plus tôt une quinzaine d'ampoules de chlorure de calcium par un personnel médical. Appeler le SAMU pour transport d'urgence à l'hôpital.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible

#### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tableau n° 32- Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sel minéraux.  
Surveillance médicale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 pour le fluor et ses composés.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même ne brûle pas.  
Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux Acide fluorhydrique ( HF ), Fluorures inorganiques

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Respirateur (filtre à particules P3) en cas de formation des poussières.

#### Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Mettre les personnes en sûreté.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Autres informations**

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**Information supplémentaire**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Baguettes de brasage, fil de brasage

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7440-22-4	Argent (métallique)	-	0,1		VME (8 h)	
7440-50-8	Cuivre (poussières), en Cu	-	1		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	
-	Fluorures inorganiques	-	2,5		VME (8 h)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, fumées)	-	5		VME (8 h)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7789-23-3	Fluorures de potassium	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	Urine	au début du poste

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
10043-35-3	acide borique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,3 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	392
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,98 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	196 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,15 mg/m <sup>3</sup>

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
10043-35-3	acide borique	
Eau douce		1,35 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		9,1 mg/l
Eau de mer		1,35 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)		9,1 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,8 mg/kg
Sédiment marin		1,8 mg/kg
Sol		5,4 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

#### Protection des mains

Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).

Porter en dessous des gants de protection pour éviter des réactions allergiques dues à un contact direct avec la peau.

Porter des gants contre risques chimiques en polychloroprène avec une épaisseur minimum de 0,6mm, temps de perméation (durée d'utilisation) d'environ 480 minutes tels que les gants de protection <Camapren 722> de la société [www.kcl.de](http://www.kcl.de).

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

#### Protection de la peau

Vêtements protecteurs étanches aux poussières. (NF EN 470-1)

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Solide

Couleur:

Spécifique au produit

Odeur:

Inodore

Point de fusion/point de congélation:

630 - 730 °C

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: n.a.  
 Point d'éclair: n.a.  
 pH-Valeur: n.a.  
 Hydrosolubilité: Soluble  
 (à 20 °C)

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Risque de dégagement de gaz toxiques au contact avec des acides.

**10.4. Conditions à éviter**

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

**10.5. Matières incompatibles**

des acides forts et des oxydants puissants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Risque de dégagement de gaz toxiques au contact avec des acides.  
 Oxydes de métal

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
 L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).  
 Risque de fluorose

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10043-35-3	acide borique				
	orale	DL50 > 2600 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		
7789-23-3	fluorure de potassium				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. (acide borique)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

N° CAS	Substance	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
10043-35-3	acide borique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 456 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 229 mg/l	72 h	Pseudokirchneriela subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 760 mg/l	48 h	Daphnia magna		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

## Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### 12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Éliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):  
acide borique

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0 %  
dans les vernis et peintures:

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Tableau n° 32- Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sel minéraux.  
Surveillance médicale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 pour le fluor et ses composés.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

RUBRIQUE: 2, 3, 12

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2024,0

SDS 06932

Castolin 830 XZF

**Abréviations et acronymes**

- ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
- IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
- MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
- IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
- GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
- CAS = Chemical Abstract Service
- EN = European norm
- ISO = International Organization for Standardization
- DIN = Deutsche Industrie Norm
- PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
- vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
- LD = Lethal dose
- LC = Lethal concentration
- EC = Effect concentration
- IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration
- Acute Tox: Toxicité aiguë
- Eye Dam: Lésions oculaires graves
- Eye Irrit: Irritation oculaire
- Repr: Toxicité pour la reproduction

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Repr. 1B; H360FD	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

**Information supplémentaire**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Bibliographie :

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*